

RENCONTRES  
INTERNATIONALES  
DES ARTS DU CHAPEAU

14<sup>ème</sup> édition - 2023



renouveau



LA CHAPELLERIE  
ATELIER-MUSÉE DU CHAPEAU

RÈGLEMENT  
CONCOURS

# règlement

*Afin de participer à la préservation active et à la valorisation des savoir-faire liés au chapeau, d'encourager le développement de la création actuelle et de contribuer à la promotion du chapeau en tant qu'accessoire privilégié de l'habillement, un concours est organisé par l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon (département de la Loire), parrainé par le grand modiste anglais **Stephen JONES**. Il est ouvert aux créateurs français et étrangers.*

## ART. 1 - RÈGLEMENT

La participation au concours entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions énumérées ci-après et le renvoi d'un bulletin signé accompagnant le couvre-chef présenté au concours. Elle est personnelle et seul le nom de la personne physique créatrice du couvre-chef figurera sur les cartels de présentation et sur le catalogue de l'exposition. Seront admis les créateurs, modistes, ayant créé personnellement le couvre-chef présenté. Sans limite d'âge.

## ART. 2 - THÈME

Le thème retenu est : « **Renouveau** ».

L'Atelier-Musée du Chapeau fête cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire ! Quelle meilleure façon de célébrer le chemin parcouru que de se tourner vers l'avenir ? Un besoin de nouvelles perspectives naturellement ressenti après deux années de crise, une envie de réinvention : imaginons le chapeau de demain !

Les participants sont invités à proposer des créations exprimant le changement, la résilience, le développement durable... Elles peuvent aussi illustrer les cycles naturels (saisons, générations) ou historiques (Renaissance, Années Folles).

Les techniques de fabrication novatrices et/ou l'emploi du feutre sont à privilégier.

### ART. 3 - CRITÈRES DE SÉLECTION DU COUVRE-CHEF

- Chaque créateur devra veiller à ce que son couvre-chef soit portable (coiffant, harmonie des proportions, confort...) dans le sens « accessoire porté » et non traité comme un objet d'art. Il devra ainsi avoir sans cesse en tête cette question : qu'aimerais-je porter ou voir porté ?
- Le couvre-chef peut comporter un nom et peut être accompagné d'une fiche technique et/ou d'un visuel explicitant la façon de le placer sur la tête.
- Le couvre-chef ne devra comporter aucune griffe l'individualisant. Les organisateurs se réservent la possibilité de retirer tout signe permettant une reconnaissance par le jury de l'auteur de la création.
- L'entrée de tête doit être de 57 cm pour les chapeaux (essayage membres du jury).

### ART. 4 - PRIX

Dix prix thématiques seront décernés par le jury **présidé par Stephen JONES** (détails en page 6), allant de 1 500 euros à des lots de matériel et de matériaux.

### ART. 5 - JURY

- Le jury comprendra différentes personnalités du monde de la Mode et du Chapeau, sous la présidence de Stephen JONES.
- Il jugera les pièces de façon anonyme sans avoir connaissance des noms des créateurs.
- Ses décisions seront sans appel et ne feront l'objet d'aucun commentaire.
- Les concurrents primés seront avisés personnellement, dans les jours suivant la décision du jury. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

## ART. 6 - ENVOI DU COUVRE-CHEF

● **Le chapeau devra être envoyé entre le 15 janvier et le 20 février 2023.**

● Adresse de l'envoi :  
RENCONTRES INTERNATIONALES  
DES ARTS DU CHAPEAU 2023  
ATELIER-MUSEE DU CHAPEAU  
31, rue Martouret  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
FRANCE

● Le couvre-chef doit être accompagné du bulletin de participation (rempli intégralement et signé) et du montant de la participation prévue art. 8. Aucun envoi en port dû ne sera accepté.

● **Les envois à partir de pays étrangers devront porter la mention « échantillon non destiné au commerce » et ne devront pas comporter de valeur ou de montant pour ne pas être taxés à la douane.** L'Atelier-Musée ne règlera aucune taxe et le colis sera refusé. Les créateurs sont alors appelés à s'informer précisément de la législation douanière particulière les concernant. Les organisateurs ne prendront en charge aucun frais de dédouanement.

## ART. 7 - DROIT D'INSCRIPTION

Afin de participer aux frais du concours - renvoi des couvre-chefs - il est demandé un droit d'inscription :

● 15 euros pour les concurrents habitant en France métropolitaine

● 30 euros pour les concurrents habitant l'Union européenne, la Suisse et l'Outre-Mer (sauf la Norvège)

● 35 euros pour les concurrents habitant la Norvège, l'Europe de l'Est hors Union européenne, le Maghreb

● 60 euros pour les concurrents habitant la Russie, l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Amériques, l'Afrique

Les candidatures non accompagnées de cette participation ne seront pas retenues.

Les moyens de paiement :  
chèque payable en France, mandat postal ou virement (IBAN : FR76 1426 5006 0008 7711 4456 829 - BIC : CEPAFRPP426)

## **ART. 8 - TRANSPORT ET EXPOSITION DES COUVRE-CHEFS**

- L'Atelier-Musée du Chapeau dégage toute responsabilité en cas de dommages au couvre-chef liés au mauvais emballage ou à la manutention du colis lors de son transport. Il est vivement conseillé aux candidats de veiller particulièrement au bon emballage de leur pièce pour le transport.
- Les couvre-chefs non retenus lors de la présélection seront retournés aux auteurs en avril 2023.
- **Les couvre-chefs sélectionnés, autour de 90, seront exposés du 27 mai au 22 octobre 2023 dans les salles d'expositions temporaires du Musée.**
- L'Atelier-Musée du Chapeau contracte une assurance dommage et vol couvrant toute la période d'exposition des couvre-chefs.
- Les prix de la créativité, du savoir-faire, de l'innovation et du prêt-à-porter seront conservés dans les collections du Musée. Les autres seront retournés durant le dernier trimestre 2023.

## **ART. 9 - CATALOGUE - PRESSE - DEFILÉ**

- Certains couvre-chefs feront l'objet de prises de vues pour la réalisation d'un catalogue et pour la promotion de l'exposition et de l'Atelier-Musée sur divers supports papier ou numérique. Le candidat accepte par avance toute publication libre de droits concernant son œuvre.
- Certains couvre-chefs feront l'objet d'un défilé organisé à l'occasion de la cérémonie de remise des prix et de l'ouverture au public de l'exposition. Le candidat sera tenu informé.

# 10 prix & récompenses

*La **remise officielle** des prix aura lieu le **samedi 27 mai 2023**, et suivra un défilé de pièces sélectionnées qui se déroulera sur le site de La Chapellerie, au sein du Musée. À cette occasion, les créateurs auront la possibilité de visiter l'exposition temporaire ainsi que l'exposition permanente du musée. Tous les candidats recevront une invitation personnelle pour cette cérémonie et seront conviés à un cocktail et au dîner-rencontre en soirée.*

*Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, la programmation sera enrichie avec l'organisation du **1<sup>er</sup> rendez-vous de la Fédération Française des Artisans du Chapeau**, nouvellement créée. Une journée sera dédiée aux professionnels du chapeau sous la forme de tables rondes, temps d'échanges et visite de fournisseurs, **le vendredi 26 mai**.*

### **PRIX DE LA CRÉATIVITÉ - STEPHEN JONES**

- 1 500 euros
- Un lot de cônes de feutre de poil
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **PRIX DE L'INNOVATION**

- 500 euros - Club des Mécènes
- Un kit calotte boule + gîgolo + décolloir - Atelier du formier
- Un lot de cônes de feutre de poil
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **PRIX DE LA TECHNICITÉ**

- 125 euros - Magasin Suisse « Coup de chapeau »
- Un lot de matières premières Ha Schmid (valeur 200 euros)
- Un lot de matières premières - De Vroey Hats (valeur 250 euros)
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **PRIX DE LA MEILLEURE INTERPRÉTATION DU THÈME**

- Un lot de matières premières - Ultramod (valeur 300 euros)
- Un lot de cônes de feutre de poil
- Un an d'abonnement à *Hat Magazine*

### **PRIX DU SAVOIR-FAIRE**

- 1 500 euros - Commune de Chazelles-sur-Lyon
- Un lot de cônes de feutre de poil
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **PRIX DU PRÊT-À-PORTER**

- 500 euros - Club des Mécènes
- Une forme en bois Tino Ré
- Un lot de cônes de feutre de poil
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **PRIX DU MEILLEUR CONCEPT**

- 125 euros - Magasin Suisse « Coup de chapeau »
- Un lot de matières premières Ha Schmid (valeur 200 euros)
- Un lot de matières premières - De Vroey Hats (valeur 250 euros)
- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure

### **TROIS PRIX COUP DE CŒUR**

Pour chacun des trois prix :

- Un lot de rubans - Mokuba ou Julien Faure
- Un lot de cônes de feutre de poil

### **PRIX DU PUBLIC**

- Le prix du public sera attribué à l'issue de l'exposition pour la création remportant le plus de suffrages des visiteurs, hors couvre-chefs primés par le jury professionnel.
- Un lot de matières premières

# partenaires

## FINANCIERS

- DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil Départemental de la Loire
- Communauté de Communes Forez-Est
- Commune de Chazelles-sur-Lyon



## FOURNISSEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

- Atelier du Formier - France
- Coup de Chapeau - Suisse
- De Vroey Hats - Belgique
- Hat Magazine - Royaume-Uni
- Julien Faure Rubans - France
- Mokuba - France
- Schmid Testadura - France
- Tino Ré - Formier - France
- Ultramod - France



## CLUB DES MÉCÈNES

- Brosse - Chazelles-sur-Lyon
- Chéri Bibi - Combressol
- Expert comptable Erecap - Chazelles-sur-Lyon
- Eurex - Chazelles-sur-Lyon
- Magasin Intermarché - Chazelles-sur-Lyon
- Thonnerieux Assurances - Sainte-Catherine



LA CHAPELLERIE  
ATELIER-MUSÉE DU CHAPEAU

CHAZELLES-SUR-LYON (42)

04 77 94 23 29



[www.museeduchapeau.com](http://www.museeduchapeau.com)





# bulletin de participation

Civilité

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

E-mail

Site internet

Téléphone fixe

Portable

Titre du chapeau

**Je crée des chapeaux à titre :**

Professionnel (artisan, artiste libre...)

Amateur

**Je règle :**

En espèces (jointes dans le colis)

Par mandat postal

Par chèque bancaire (compte en France uniquement)

Par virement, nos références bancaires :  
BIC : CEPAFRPP426  
IBAN : FR76 1426 5006 0008 7711 4456 829

**le montant de :**

15 euros - France métropolitaine

30 euros - Union européenne, Suisse et Outre-Mer (sauf Norvège)

35 euros - Norvège, Europe de l'Est hors Union européenne, Maghreb

60 euros - Russie, Asie, Australie, Nouvelle Zélande, Amériques, Afrique

**J'ai pris connaissance et accepte l'ensemble des conditions de participation.**

À retourner avec le chapeau et le montant de participation à :  
**RENCONTRES INTERNATIONALES DES ARTS DU CHAPEAU**  
2023 – Atelier-Musée du Chapeau – 31, rue Martouret –  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON – FRANCE

**LU ET APPROUVÉ LE**

**SIGNATURE**